

RAP PORT D'ACTI VITÉ 2024 2025

VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage depuis le 13 août 1998.

Elle fédère les dix organisations professionnelles de la filière du végétal.

L'Interprofession est au service des professionnels de la filière horticole pour faire valoir leurs intérêts et obtenir la juste reconnaissance du rôle du végétal et des savoir-faire associés dans la société.

SES MISSIONS

Rassembler, écouter et soutenir les professionnels du végétal sur les sujets partagés au sein de la filière. Promouvoir les métiers et les expertises associées. Assurer le développement du marché des végétaux d'ornement, soutenir la performance économique et accompagner les entreprises vers la responsabilité sociétale et environnementale.



UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE DE PREMIER PLAN DANS LES TERRITOIRES



À cela s'ajoutent les semenciers (en végétaux d'ornement), libres-services agricoles mais aussi le commerce exclusivement en ligne et la distribution non spécialisée.

Sources :

Observatoire structurel des entreprises de production, étude AND International pour FranceAgriMer et VALHOR, données 2023.

Chiffres clés des grossistes en fleurs et plantes, étude AND International pour VALHOR, données 2019.

Chiffres clés des fleuristes, étude Xerfi Specific pour FranceAgriMer et VALHOR, données 2023.

Chiffres clés des jardinerie/graineterie, étude Xerfi Specific pour VALHOR, données 2024.

Bilan économique des agences de paysagistes concepteurs et assimilés, étude Xerfi Specific pour VALHOR et FranceAgriMer, données 2023.

Le parcours et la situation professionnelle des diplômés de la profession des paysagistes concepteurs et assimilés, étude Xerfi Spécific pour VALHOR et FranceAgriMer, données 2023.

Chiffres clés des entreprises du paysage, étude Xerfi Specific pour VALHOR et l'Unep, données 2024.

LE MOT DU PRÉSIDENT

ENGAGÉ, VERS LE JOUR D'APRÈS



Prendre la parole en introduction de ce rapport d'activité, c'est avant tout rendre hommage à ce qui fait la force de notre Interprofession : l'action collective. Celle qui naît du terrain, celle des 47 000 professionnels de la filière, se forge dans le dialogue, se renforce par l'expertise, et s'incarne dans des projets concrets, utiles, tournés vers l'avenir.

À l'heure où nos métiers évoluent à grande vitesse, dans un contexte marqué par la transition écologique, les mutations économiques et les attentes croissantes de la société, VALHOR a poursuivi, cette année encore, son engagement au service de tous les professionnels du végétal. Car nous portons une conviction forte : le végétal n'est pas un simple ornement. Il est une solution essentielle. Une réponse concrète, visible, durable, aux défis sociaux et sociétaux de notre temps.

Trois ambitions ont guidé notre action collective en 2024-2025 : rendre nos métiers plus attractifs, renforcer la compétitivité de nos entreprises, et affirmer la responsabilité sociétale et environnementale de notre filière.

C'est cette feuille de route, fruit d'une large concertation interprofessionnelle, que nous déployons avec méthode et engagement, pour construire, à l'horizon 2030, une filière plus forte, plus lisible, et mieux soutenue par nos parties prenantes, notamment institutionnelles.

Au cœur de notre action, il y a des femmes et des hommes engagés, que je remercie chaleureusement. Ces professionnels bénévoles portent les intérêts spécifiques de la filière et des entreprises dans le débat collectif, avec l'appui des permanents de leur fédération. Mais aussi l'équipe de la délégation générale de VALHOR, pleinement mobilisée, qui anime le collectif avec expertise et enthousiasme.

Au quotidien, tous font dialoguer les métiers, traduisent les ambitions en actions, et garantissent que chaque professionnel, quelle que soit sa place dans la filière, puisse trouver dans l'Interprofession un soutien concret à la conduite de son activité.

La lecture de ces pages doit donc vous convaincre d'une chose : cette Interprofession est la vôtre !

Ensemble, rendons le végétal toujours plus essentiel.

Florent Moreau, président de VALHOR

SOMMAIRE

4 Des actions collectives

5 Rendre les métiers du végétal attractifs

12 Gagner en compétitivité

22 Affirmer nos réponses aux questions environnementales

33 Façonner la notoriété de la filière du végétal

38 Informer les professionnels et valoriser les actions de l'Interprofession

40 Dialoguer, décider, s'engager collectivement

46 La force d'une filière et de ses actions collectives

49 Budget

50 Merci à nos partenaires

DES ACTIONS COLLECTIVES

En 2023, les dix organisations membres de VALHOR se sont engagées dans une réflexion sur l'avenir de la filière, ses entreprises et ses professionnels. Un cap stratégique fixé à l'horizon 2030 a ainsi été décliné en un plan d'actions sur trois ans, en cohérence avec la durée de l'accord interprofessionnel 2024-2027.

Pour répondre aux défis – humains, économiques et environnementaux – auxquels est confrontée la filière, VALHOR refonde la vision de sa politique interprofessionnelle selon 3 ambitions et 8 engagements auprès de l'ensemble des professionnels du végétal et plus largement de la société :



01



RENDRE LES MÉTIERS DU VÉGÉTAL **ATTRACTIFS**

**Une filière au service des professionnels,
soucieuse de leur avenir
et de la valeur de leurs métiers**

Initier au plaisir de jardiner, sensibiliser
à la connaissance du végétal, communiquer
sur les métiers du végétal et valoriser
l'excellence des savoir-faire.

FAIRE CONNAÎTRE LES MÉTIERS DU VÉGÉTAL



SEMAINE DU JARDINAGE POUR LES ÉCOLES

Initier au plaisir du jardinage



Chaque élève reçoit un tablier, sa petite plantation effectuée pendant l'atelier et l'enseignant repart avec un kit pédagogique qui lui permettra d'établir des activités de jardinage à l'école.

Pendant la Semaine du jardinage pour les écoles, des professionnels de jardinerie et des pépiniéristes animent gratuitement des ateliers pédagogiques de jardinage pour les classes maternelles et élémentaires dans leur magasin.

Ils donnent aussi aux enseignants de précieux conseils pour réaliser un projet de jardinage à l'école.

Du 17 au 22 mars 2025, près de 500 jardinerie dans toute la France ont accueilli 2 160 classes et ont proposé huit ateliers pratiques autour du thème « L'éveil des cinq sens ».



TOUT SAVOIR
SUR L'OPÉRATION



Les enseignants apprécient l'opération, à la fois stimulante et pédagogique, et plébiscitent les ateliers pratiques ainsi que ceux qui sensibilisent à la biodiversité et à la gestion durable des ressources. Cela motive également les équipes magasin à transmettre leur savoir-faire à la nouvelle génération.

Emmanuelle Marvie, présidente
des Jardinerie et Animalerie de France

LE RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUE DU PRINTEMPS

Opération organisée chaque année par SEMAE, VALHOR et la fédération des Jardinerie & Animalerie de France, et parrainée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

En 26 ans : plus de 52 000 classes accueillies – plus d'1,2 million d'enfants de 4 à 10 ans initiés au jardinage.

2 160
CLASSES ACCUEILLIES

49 106
ÉLÈVES

26^e
ÉDITION

483
JARDINERIE
PARTICIPANTES

ATTIRER DE NOUVEAUX TALENTS



WORLDSKILLS LYON 2024

Encourager l'excellence des savoir-faire

La 47^e compétition mondiale Worldskills a démontré les compétences des jeunes compétiteurs qui ont partagé leur passion avec des centaines de milliers de visiteurs.

Julian Chenot et Thomas Costa ont remporté une médaille d'excellence pour leur aménagement paysager. Sarah Boune qui représentait la France aux épreuves d'art floral a obtenu la 12^e place.

VALHOR a proposé sur son stand une animation en réalité virtuelle destinée aux collégiens et lycéens. En quatre jours, 340 jeunes se sont glissés dans la peau d'un fleuriste ou d'un entrepreneur du paysage. L'Interprofession a également apporté son soutien à la FFAF pour les démonstrations et ateliers pratiques assurés par William Sottile (champion de France des fleuristes 2023), et à l'Unep pour l'installation du « Jardin de l'herboriste » imaginé par Antoine de Lavalette (lauréat 2023 du Carré des jardiniers à Paysalia) ainsi que les animations permettant de découvrir les métiers du paysage.



UNE VITRINE INTERNATIONALE DES MÉTIERS DU VÉGÉTAL

Compétition mondiale organisée tous les deux ans. Finale mondiale à Lyon, du 10 au 15 septembre 2024.

Présence de VALHOR auprès de la FFAF et de l'Unep pour faire découvrir aux visiteurs les métiers en compétition : fleuriste, jardinier-paysagiste et horticulteur (uniquement en finale nationale).



Promouvoir nos métiers pour attirer des talents, valoriser les formations autour du végétal et améliorer notre visibilité au niveau national et international sont des enjeux qui nous animent chaque jour.

Dominique Laureau, vice-président de VALHOR, président de la commission attractivité



250 000
VISITEURS

72
PAYS
ET RÉGIONS

1 500
PROFESSIONNELS
DE MOINS DE 23 ANS
EN COMPÉTITION

64
MÉTIERS



CONCOURS NATIONAL DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

Sensibiliser à la connaissance du végétal

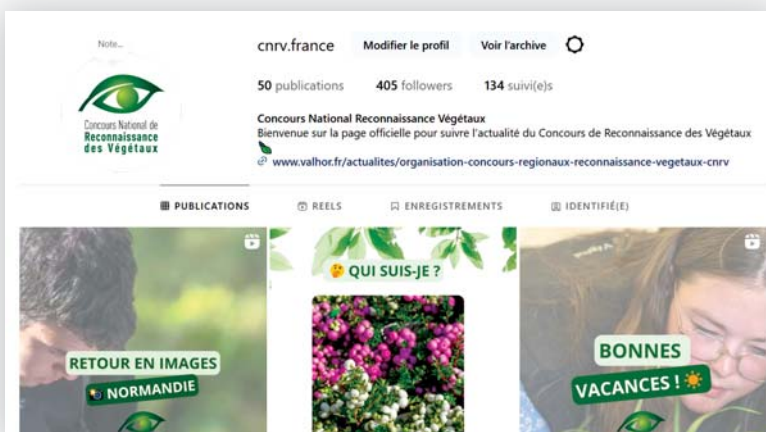


Le Concours National de Reconnaissance des Végétaux (CNRV) permet de valoriser les compétences en botanique des élèves et apprentis et des professionnels du végétal. Il met en lumière la qualité des formations de l'enseignement agricole conduisant vers les métiers de l'horticulture, du commerce et du paysage.

Il faut faire appel à tous les sens pour reconnaître les végétaux : bien regarder, toucher leur texture, reconnaître leur odeur... Le concours est également un tremplin pour un futur emploi. Il apporte des qualifications supplémentaires sur notre CV.

Nicolas Gard, finaliste CNRV 2023
Productions Horticoles Niveau 5,
région Nouvelle-Aquitaine

12 régions de France métropolitaine ont organisé des épreuves de sélection régionales du 10 avril au 27 mai 2025. La participation régionale a augmenté de plus de 40% par rapport à l'édition précédente : 975 apprenants en aménagements paysagers, productions horticoles, distribution/commerce/vente et une cinquantaine de professionnels étaient candidats. 58 jeunes arrivés premiers de leur épreuve se sont qualifiés pour la finale nationale. La date de la finale est fixée aux 1^{er} et 2 octobre 2025. Pour la première fois les épreuves auront lieu *in situ* à Terra Botanica à Angers et non plus en intérieur, afin de rapprocher encore davantage le concours des conditions réelles de travail des professionnels du végétal.



Afin de cibler une population plus jeune, l'actualité du concours est relayée sur Instagram depuis janvier 2025. Cinq capsules vidéo ont été réalisées pour présenter le concours et inciter les jeunes à y participer.

LE CONCOURS D'EXCELLENCE EN BOTANIQUE

Épreuves régionales soutenues chaque année par VALHOR.

Finale nationale bisannuelle organisée par VALHOR et la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en partenariat avec plusieurs organisations professionnelles membres de VALHOR (Unep-Les entreprises du paysage, Verdir, Jardineries & Animaleries de France, FFP), Hortis, la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF), Plante & Cité et le RÉSO'THEM-Hortipaysages.



DEPUIS 2011

6 666

JEUNES CANDIDATS
AUX SÉLECTIONS
RÉGIONALES

504

APPRENANTS
QUALIFIÉS
POUR LA FINALE
NATIONALE

122

JEUNES
RÉCOMPENSÉS
PAR UN PRIX

173

RETOMBÉES
PRESSE
(SÉLECTIONS
RÉGIONALES)

47

JOURNALISTES
DÉPLACÉS
SUR LES CONCOURS
RÉGIONAUX



FACEBOOK



INSTAGRAM

DES ACTIONS POUR VALORISER LES MÉTIERS DU VÉGÉTAL ET SUSCITER DES VOCATIONS

SEPT



10 > 15 SEPTEMBRE 2024
WorldSkills

LYON

Donner une image dynamique des métiers de la filière végétale.



30 SEPTEMBRE 2024
Coupe de France des fleuristes

NOVAFLEUR TOURS

Valoriser le savoir-faire et stimuler l'esprit d'excellence du métier d'artisan fleuriste. VALHOR apporte son soutien financier à l'organisation de la finale.



FÉVR



LEVEGETALCESTLAVIE.FR



24 FÉVRIER 2025

Lancement du site
levegetalcestlavie.fr

Présenter les métiers du végétal auprès du grand public.



22 FÉVRIER > 2 MARS 2025

Salon international de l'agriculture
PARIS

Démonstration florale - Atelier de création de bijoux floraux – Sensibilisation aux thématiques de la pollinisation, l'enfance et l'eau – Plateaux TV sur les sujets « Vous aimez les abeilles/le miel ? Semez des plantes mellifères » et « Une petite semence pour de grands bienfaits ! » – Participation à une mini-conférence pour présenter des résultats d'études sur les fleuristes et le marché de la fleur.



MARS



17 > 22 MARS 2025

Semaine du jardinage pour les écoles

DANS TOUTE LA FRANCE

Découverte des plantes, initiation dès le plus jeune âge au jardinage et sensibilisation au respect de l'environnement.

AVRIL



10 AVRIL > 27 MAI 2025

Épreuves régionales du Concours National de Reconnaissance des Végétaux

DANS TOUTE LA FRANCE

Promouvoir l'expertise des professionnels et mettre en avant les formations en horticulture, commerce et paysage de l'enseignement agricole.

26 > 27 AVRIL 2025

Oscar des jeunes fleuristes

NARBONNE

Mettre en lumière le savoir-faire et les compétences du métier de fleuriste.



JUIN

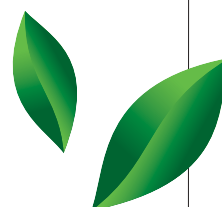


27 JUIN 2025

Finale MAF fleuriste

STRASBOURG

Valoriser l'excellence du métier de fleuriste.



02



GAGNER EN **COMPÉTITIVITÉ**

**Une filière qui gagne en compétitivité
et permet à l'offre des professionnels
de trouver son marché**

Connaître la filière en chiffres, analyser
les dynamiques de marché et les pratiques
de consommation, optimiser la logistique,
valoriser l'offre végétale.

ÉCLAIRER LES ENJEUX DE COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE

Analyser les pratiques de consommation

VALHOR diffuse sur l'espace pro et en webinaire de nombreuses analyses issues d'un panel de consommateurs en végétaux – bilan complet des achats de végétaux et infographies – pour comprendre les comportements actuels des particuliers, l'évolution des achats ou faire un focus sur un marché spécifique (ex. : fêtes calendaires, plantes vivaces, achats de végétaux chez le fleuriste).

En complément, une étude menée tous les deux ans sur les achats de prestations pour l'entretien ou l'aménagement du jardin par les Français permet de connaître le profil des consommateurs, les types de prestation et de prestataire.

Des études ponctuelles sur des thèmes spécifiques servent à apporter une compréhension supplémentaire sur les enjeux et perspectives du marché du particulier à travers les usages et attitudes.

7 000

FOYERS INTERROGÉS
chaque mois sur
les achats de végétaux

2

RAPPORTS D'ÉTUDE
et

26

INFOGRAPHIES
sur les données 2024
diffusés en 2024-2025

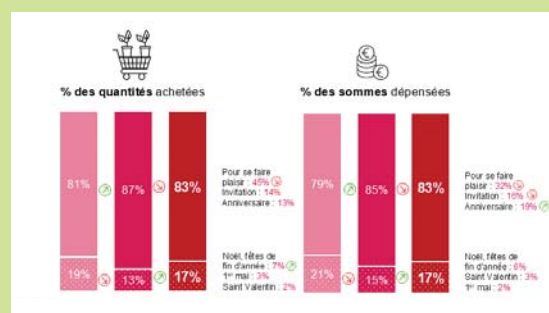
1

WEBINAIRE
(deux sessions
organisées en 2025)
AVEC PRÈS DE
200 PARTICIPANTS



Les études sur les tendances de consommation, par famille de production et par circuit de distribution, permettent à nos entreprises d'anticiper au mieux les saisons à venir et de prendre des décisions éclairées. ”

Yves Moinet, vice-président de VALHOR,
président de la commission affaires économiques



PANEL DE CONSOMMATEURS EN VÉGÉTAUX

VALHOR et FranceAgriMer financent paritairement un panel consommateurs, réalisé par Kantar, qui permet de suivre la proportion de consommateurs, les achats en valeur et en volume au global et par segment de marché.

Observer l'activité des entreprises et leurs pratiques face aux enjeux environnementaux actuels

CONJONCTURE DES ENTREPRENEURS DU PAYSAGE

Le baromètre économique commandé par VALHOR à Xerfi Specific permet de suivre l'évolution semestrielle de l'activité des entreprises du paysage pour leurs trois types de clientèle (particuliers, entreprises privées, commandes publiques). Il révèle les principales préoccupations des chefs d'entreprises et les perspectives des mois à venir en termes de marché, de marges et d'investissement. L'étude s'appuie sur un échantillon de 350 entrepreneurs du paysage.

CHIFFRES CLÉS DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE

VALHOR mène, avec le concours de ses fédérations professionnelles et le soutien de FranceAgriMer, des études sectorielles environ tous les deux ans sur un solide échantillon d'entreprises.

Au second semestre 2024, ont été publiés :

- L'*Observatoire structurel des entreprises de l'horticulture et de la pépinière en 2023*, une

étude conduite par AND International pour FranceAgriMer et VALHOR. L'enquête quantitative menée auprès de plus de 600 exploitations de janvier à juin 2024 a été enrichie d'une analyse sur diverses statistiques publiques et d'entretiens afin de confirmer les tendances observées et d'interpréter les résultats. Ces derniers ont été présentés le 22 janvier 2025 lors d'un webinaire en présence d'une centaine de producteurs et autres acteurs de la filière.

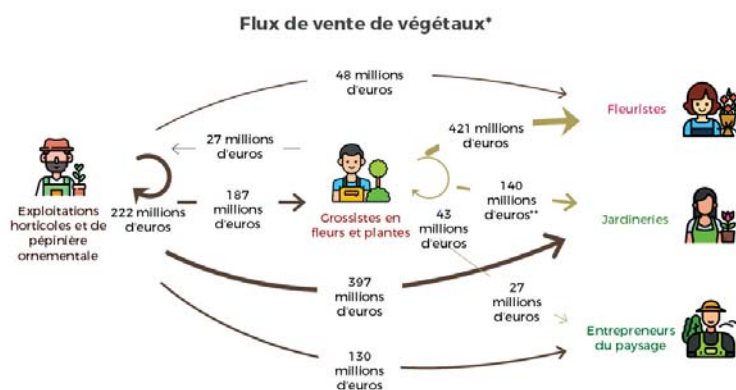
- Les *Chiffres clés des fleuristes 2023*. Réalisée d'avril à juin 2024 par Xerfi Specific pour FranceAgriMer et VALHOR et couplée de l'analyse des statistiques Klesia, cette enquête sert à suivre l'activité des fleuristes mais également à connaître les pratiques des professionnels face aux enjeux environnementaux actuels (logistique, gestion du plastique, de l'eau...). Les enseignements de cette étude ont été partagés aux professionnels et autres acteurs du secteur de la fleur lors d'un webinaire le 23 janvier 2025 suivi par près de 200 personnes.

- Le rapport *Chiffres clés de la filière du végétal* publié en décembre 2024 apporte une analyse transversale des entreprises,

de l'activité, des emplois et de la complémentarité des maillons de la filière.

Afin de mieux valoriser les efforts de la filière en matière de labels et certifications au regard des attentes des consommateurs, professionnels et acteurs institutionnels, une large étude sur les labels et certifications auprès de l'ensemble des acteurs de l'économie a débuté au premier semestre 2025.

Relations entre les secteurs de la filière en matière d'approvisionnement des végétaux



* Et de façon très minoritaire de produits connexes (ex. accessoires pour les grossistes...)

** Y compris Libres-services agricoles

VALHOR

SOUTENIR L'OFFRE VÉGÉTALE DES PROFESSIONNELS ET SA MISE EN MARCHÉ



LES VICTOIRES DU PAYSAGE

Œuvrer au développement des marchés publics et privés



Le concours met en avant les projets d'aménagement intégrant le végétal et valorise le savoir-faire des paysagistes concepteurs, des entrepreneurs du paysage et des producteurs de végétaux.

Le palmarès de la 9^e édition, révélé le 11 décembre 2024 à Paris, a distingué 44 maîtres d'ouvrage. La Fondation LUMA à Arles a reçu le Grand Prix du jury pour la transformation du parc des Ateliers LUMA, ancien site industriel, en un jardin original et résilient. Un prix du public, qui a permis de mobiliser 9 000 participants en ligne, a été décerné au réaménagement des promenades de Reims.

SENSIBILISER LES ÉLUS, LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LES PARTICULIERS

Concours national bisannuel organisé par VALHOR depuis 2008 pour récompenser les commanditaires engagés dans une démarche paysagère avec les professionnels du végétal.

Jurys composés de professionnels du végétal et du paysage, de journalistes spécialisés et de personnalités reconnues pour leur intérêt et leur expertise en matière d'aménagements paysagers.

Une opération suivie par plus de 10 000 personnes sur les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, et X.

Partenaires : l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), l'ANCT, Villes de France, l'Association des Petites Villes de France, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, l'Union Nationale des Aménageurs, l'Union sociale pour l'habitat, France Villes et territoires Durables, le CIBI, l'initiative BIG, le CNVVF, l'AJJH et la SNHF.

L'OPPORTUNITÉ DE RENCONTRER LES ACTEURS LOCAUX

Les jurys mobilisent près de 100 personnes – professionnels, journalistes, représentants de fédérations ou partenaires – qui vont à la rencontre des maîtres d'ouvrage candidats et des acteurs du paysage lors des visites techniques.

Pour prolonger cette aventure humaine et multiplier les occasions de communiquer sur les professionnels du paysage, des événements locaux ont permis de mettre de nouveau en lumière les lauréats 2024 : à Reims, à Arles et à Narbonne. Ces événements locaux se poursuivent jusqu'à la prochaine édition (Bordeaux, région Auvergne-Rhône - Alpes).



DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS

L'Agence nationale de la cohésion des territoires parraine les prix Action cœur de ville et Petites villes de demain. Une dizaine d'acteurs territoriaux et d'organismes d'intérêt général favorisent la visibilité des Victoires du Paysage.



LESVICTOIRESDUPAYSAGE.COM



L'édition 2024 s'illustre particulièrement par l'essor de commandes d'espaces publics intégrant la gestion de l'eau (et plus largement les aléas climatiques) et témoigne, par exemple, du succès d'une nouvelle approche de la cour d'école entre jardin et lieu de récréation ou de la volonté des communes de faire des cimetières de vrais parcs paysagers.

Michel Audouy, secrétaire général de VALHOR, président des Victoires du Paysage

DEPUIS 2008

467
PROJETS NOMMÉS

640
PROFESSIONNELS
VALORISÉS

289
MAÎTRES D'OUVRAGE
RÉCOMPENSÉS

196
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
OU SEM PRIMÉES

149
ARTICLES
(au 11 février 2024)

26
JOURNALISTES
de la presse
quotidienne régionale
venus aux visites
de terrain

3
REPORTAGES TV



OUTIL D'ENREGISTREMENT MPS - PLANTE BLEUE

Consolider le crédit de la certification Plante Bleue

À partir de janvier 2026 l'accès des végétaux à certains marchés à l'export sera conditionné à la détention d'une certification reconnue dans le Basket of standards de la Floriculture Sustainability Initiative (FSI).

Pour permettre la reconnaissance de la certification française Plante Bleue dans ce panier de labels durables, il est nécessaire que l'ensemble des horticulteurs et pépiniéristes certifiés utilisent un outil d'enregistrement des données de production digital robuste.

Le 29 janvier 2025, à l'occasion du salon international IPM Essen, VALHOR et MPS ont signé une convention de partenariat pour adapter l'outil d'enregistrement de MPS aux spécificités de Plante Bleue. L'objectif est d'apporter d'ici fin 2025 des développements informatiques à l'outil d'enregistrement MPS actuel pour lui permettre de répondre aux exigences de la certification Plante Bleue, et rendre cet outil obligatoire pour l'ensemble des exploitations certifiées Plante Bleue Niveau 2 et Plante Bleue Niveau 3 à partir du 1^{er} janvier 2026.

LE CONSORTIUM INTERNATIONAL FSI

Créé en 2013, il vise à diminuer l'impact environnemental de la production et de la distribution des fleurs et plantes ornementales. Pour cela, il propose notamment une référence internationale - le FSI Basket of standards qui comprend 16 labels et programmes volontaires de durabilité, entièrement transparents, comparables et conformes aux bonnes pratiques agricoles (BPA), aux exigences environnementales et/ou sociales de base.

Il regroupe aujourd'hui 93 membres. VALHOR y a adhéré en 2023 et souscrit à l'objectif FSI 2025 d'atteindre d'ici la fin de l'année 90% de plantes commercialisées produites de manière durable.



En disposant d'un outil d'enregistrement utilisé par l'ensemble des exploitations certifiées Plante Bleue, nous pourrions fournir aux pouvoirs publics des données synthétiques de production consolidées pour orienter les décisions stratégiques et démontrer l'engagement de la filière.

Pierre de Prémare, président de la Section Plante Bleue d'Excellence Végétale



EXTENSION « PLANTE BLEUE NIVEAU 3 » DE L'OUTIL DIAGAGROÉCO

Accompagner les exploitations agricoles dans une démarche continue d'amélioration de leurs pratiques



Grâce aux efforts de VALHOR, Excellence Végétale et l'Acta, l'outil Diagagroéco dispose depuis fin 2024 d'une extension « Plante Bleue Niveau 3 » pour la filière horticole.

Les 3 thématiques spécifiques à Plante Bleue (Gestion des déchets, Maîtrise de l'énergie, Volet social et sociétal) sont désormais intégrées au module HVE, qui proposait jusqu'à uniquement les 4 thématiques Biodiversité, Protection des cultures, Stratégie de fertilisation et Gestion de l'irrigation. Ce module HVE permet de découvrir les exigences de la certification environnementale de niveau 3 des exploitations agricoles (dite de « Haute Valeur Environnementale ») et d'effectuer un pré-diagnostic pour savoir où se situe l'exploitation au regard de celle-ci.

Ce pré-diagnostic, obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2025 pour entrer dans la démarche de certification Plante Bleue, permet également aux entreprises déjà certifiées Plante Bleue Niveau 3 de préparer leurs audits de suivi ou de renouvellement.



Grâce à sa facilité d'accès et d'utilisation, Diagagroéco avec son extension Plante Bleue Niveau 3 permet aux agriculteurs et aux professionnels du secteur de se lancer sans appréhension ni crainte dans la démarche de certification. 🌱🌱

Michel Nicou, président d'Excellence Végétale

DIAGAGROÉCO

est un outil gratuit en ligne de diagnostic agroécologique des exploitations agricoles, financé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et piloté par le réseau des instituts techniques agricoles (Acta).

Une extension Plante Bleue Niveau 3 spécifique pour les ateliers « Horticulture » et « Pépinière » a été développée dans le cadre d'un partenariat entre l'Acta, VALHOR, Excellence Végétale et ASTREDHOR et présentée le 26 février 2025 au Salon International de l'Agriculture à Paris.

TEST



Salon du Végétal

Tables rondes VALHOR
consacrées aux poteries zéro
déchet – VALHOR partenaire
exclusif du concours Innovert.

Journée Fleur coupée française



Novafleur

Présentation des chiffres clés des fleuristes.



DES ACTIONS POUR RENDRE LA FILIÈRE PLUS COMPÉTITIVE



**AUTOMNE 2024
> PRINTEMPS 2025**

IGP Sapin de Noël du Morvan

Dernière étape en cours :
transmission du dossier à la
commission européenne pour
enregistrement (automne 2024) –
retour de la commission
européenne et consultation
technique sur le dossier
(printemps 2025)

DÈC



DÉCEMBRE 2024

Kit de communication Label Rouge

Sensibiliser le grand public
au Label Rouge.



DÉCEMBRE 2024

Installation du sapin de Noël à l'Élysée

Sensibiliser le grand public
à l'achat du sapin naturel

Floriscope

Faciliter la recherche de fiches
plantes et le partage de listes
de plantes entre professionnels
de la production et de
l'aménagement paysager.



JAN

28 > 31 JANVIER 2025 Salon IPM Essen

Accompagner
les entreprises françaises
au développement
de nouveaux marchés
à l'international.



MARS



16 > 17 MARS 2025

FlorEvent

LYON

Soirée Refleurir en France.



AVRIL



AVRIL 2025

Actualisation de l'affiche « Bonnes pratiques pour le retour des rolls »

Optimiser les pratiques
logistiques.



03



AFFIRMER
NOS RÉPONSES AUX
**QUESTIONS
ENVIRONNEMENTALES**

**Une filière qui apporte des solutions
pour un futur viable**

Illustrer les solutions techniques et environnementales,
soutenir l'innovation en réponse aux défis climatiques,
préserver la filière.

RÉPONDRE AUX DÉFIS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



CITÉ VERTE

Sensibiliser les élus à l'importance du végétal

L'Interprofession a renouvelé son partenariat avec l'Association des Maires de France et disposait d'un stand au Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France, du 19 au 21 novembre 2024, au plus près des élus.

Une animation florale pendant trois jours a permis de rappeler le rôle essentiel des commerces de proximité en centre-ville, comme les fleuristes et jardinerie. Les bouquets réalisés ont été remis aux intervenants et officiels du congrès. Cette action permet de toucher directement près de 11 000 congressistes avec la distribution d'un hors-série de la lettre *Cité Verte* consacré aux bénéfices des espaces verts en ville et à l'engagement de la filière dans la gestion de l'eau.



Cité Verte est une démarche intelligente qui démontre que la filière du végétal dispose des solutions pertinentes pour répondre aux défis du dérèglement climatique.

Laurent Bizot, président de l'Unep - les entreprises du paysage

DIFFUSER LES ARGUMENTAIRES

Le site internet citeverte.com s'adresse aux professionnels du végétal et du paysage, aux acteurs de projets d'aménagement et aux citoyens intéressés par l'intégration du végétal dans les espaces urbains. Il s'appuie sur des exemples de réalisations, de bonnes pratiques et de témoignages utiles à la mise en œuvre du végétal en ville et propose des publications ou références récentes sur les bienfaits du végétal.

PROMOUVOIR LE VÉGÉTAL ET SES NOMBREUX BIENFAITS

auprès des donneurs d'ordre privés et publics (élus locaux, bailleurs sociaux et promoteurs immobiliers).

Objectif : favoriser la végétalisation des territoires.

CitéVerte PLACE AU VÉGÉTAL

Automne 2024



Hors-série VALHOR en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité.

LE VÉGÉTAL, C'EST LA VIE - ET C'EST PROUVÉ !



Dans un contexte budgétaire tendu, il est essentiel de faire des choix qui allient efficacité et impact durable. Notre interprofession le prouve depuis longtemps : le végétal, c'est la vie ! Aujourd'hui, nous pouvons l'affirmer au-delà des slogans. Des économistes l'ont d'ailleurs démontré : la présence des espaces verts pour améliorer la qualité de vie et répondre aux défis actuels.

En 2023, les espaces verts urbains ont contribué à sauver plus de 22 000 vies, en réduisant les risques de maladies chroniques et en favorisant le bien-être psychologique des habitants. Ce chiffre n'est pas une algèbre, il s'appuie sur des études rigoureuses, complètes par Nicolas Bouzou et son cabinet, Akadèa. La conclusion est claire : la nature en ville est un pilier essentiel de notre santé.

Mais ce n'est pas tout. Les espaces verts sont aussi des alliés incontournables face au réchauffement climatique et aux déplacements multiples qu'il implique. En 2023, ces oasis urbaines, découvertes, réaménagées, ont généré une valeur sanitaire et environnementale de 2,5 milliards d'euros.

Ces résultats sont un appel à l'action. Ils invitent les élus et les professionnels du paysage à renouveler des partenariats ambitieux pour mieux gérer nos ressources, notamment l'eau, dont les cycles perturbés exigent de conclure de nouveaux pactes, territoire par territoire.

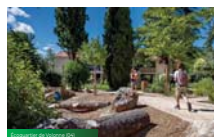
Le défi est immense ! Aujourd'hui, les espaces verts couvrent 34 % des zones urbaines françaises, plaçant notre pays en deçà de la moyenne européenne de 44 %. Mais cette situation révèle un formidable potentiel : augmenter la surface verte de 14 % pourrait marquer un tournant décisif dans la transition écologique. 14 % de nature en plus, c'est 14 % de bien-être supplémentaire, 14 % d'efficacité environnementale, et surtout 100 % de collaboration entre élus et spécialistes de la végétalisation et de la restauration, les professionnels du végétal et du paysage.

Ensemble, faisons place au végétal !

Nicolas LEROY,
Entrepreneur du paysage, Membre du Bureau de VALHOR

ESPACES VERTS : UN TRIPLE RETOUR SUR INVESTISSEMENT POUR LES VILLES

L'Unep publie une étude économique réalisée par Astéris qui précise en volume les bienfaits apportés par les espaces verts, créateurs de valeur pour la santé et l'environnement, mais également d'un point de vue monétaire. Des emplacements précisés à l'heure où les marges de manœuvre réduites en termes de budget rendent plus que jamais essentiels les éléments quantitatifs montrant le « retour sur investissement » des espaces verts.



Végétal et santé publique : des bénéfices multiples
Les espaces verts en milieu urbain offrent des avantages considérables pour la santé physique, mentale et cognitive. Ils contribuent, entre autres, à réduire le risque de maladies, notamment liées aux maladies cardiovasculaires, à atténuer les effets des vagues de chaleur et à prévenir certaines affections chroniques comme le diabète de type 2.
Ainsi, en 2023, on estime que ces espaces ont permis de sauver 22 000 vies, contribuant ainsi à une baisse de 5 % de la mortalité. En outre, les espaces verts peuvent diminuer l'incidence de l'asthme chez les personnes vulnérables. Sur le plan psychologique, ■■■

1. L'union nationale des entreprises du paysage
2. L'union nationale des entreprises du paysage en France. Étude basée sur les données de 70 villes françaises, publiée en août 2024.

L'ENVIRONNEMENT, CRÉATEUR DE VALEUR POUR LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE



SEMAINE DES FLEURS POUR LES ABEILLES

Affirmer le rôle essentiel du végétal



La 9^e Semaine des Fleurs pour les abeilles a mobilisé 1 300 professionnels du dimanche 1^{er} au dimanche 15 juin 2025.

Jardinerie, fleuristes, horticulteurs, pépiniéristes, grossistes et paysagistes ont valorisé les plantes attractives pour les pollinisateurs auprès du grand public, en déployant un kit de communication complet dans leurs établissements. Cette campagne a été renforcée par des actions médiatiques et digitales, la distribution de sachets de graines, un sponsoring sur YouTube et Google, ainsi que par une visibilité accrue grâce à une carte en ligne répertoriant l'ensemble des établissements participants.



85
RETOMBÉES
PRESSE

16
INFLUENCEURS
MOBILISÉS
POUR
L'OPÉRATION

Grâce à la Semaine des Fleurs pour les abeilles, les professionnels du végétal peuvent sensibiliser le plus grand nombre de jardiniers à l'importance de protéger la nature et valoriser leur rôle dans la protection de l'environnement.

Farell Legendre, président de la FFAF

DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Opération organisée par VALHOR, en partenariat avec l'Observatoire Français d'Apidologie (OFA).

Objectif : sensibiliser le grand public à la protection des pollinisateurs et de la biodiversité, au rôle essentiel du végétal et des plantes mellifères.

Intérêts : bénéficier d'un accompagnement personnalisé, attirer plus de consommateurs et développer les ventes.



INNOVATION : EXEMPLES D'ACTIONS DE NOS PARTENAIRES



MURMURE, PAR PLANTE & CITÉ

Appuyer les solutions environnementales



Le programme d'étude 2021-2024 a permis la publication en décembre 2024 du guide pratique *Favoriser et connaître la biodiversité des murs* qui présente les différents types de murs et la diversité des plantes que l'on y observe.

Il permet de comprendre la dynamique d'installation du végétal et propose un outil pour évaluer la richesse faune-flore d'un mur. Il donne des pistes d'actions pour les murs existants, des recommandations pour leur entretien courant, la gestion du lierre, et des indications pour la création des futurs murs vivants de demain.

FAVORISER ET CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ DES MURS

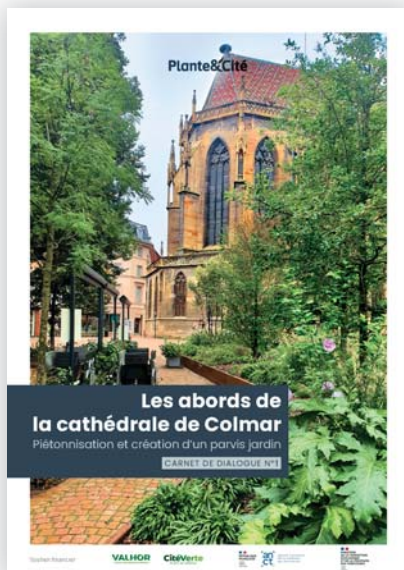
Projet de Plante & Cité et financé par VALHOR et l'OFA.

Objectif : donner des clés aux concepteurs et gestionnaires pour favoriser la biodiversité des murs.



ARCHE, PAR PLANTE & CITÉ

Concilier les enjeux écologiques et patrimoniaux



Pour analyser les difficultés et les clés de succès d'un projet d'aménagement, Plante & Cité a rencontré les acteurs de cinq projets très divers et publié en avril 2025 des carnets de dialogue issus de ces études de cas :

- Abords de cathédrale : Colmar (68)
- Parc historique : Domaine de Marly-le-Roi (78)
- Site patrimonial remarquable : Saint-Omer (62)
- Centre-bourg : Vic-La-Gardiolo (34)
- Création de jardin dans une cour minéralisée : Bibliothèque nationale de France à Paris (75)

DES RECOMMANDATIONS ET DES INITIATIVES INSPIRANTES

Projet porté par Plante & Cité et financé par VALHOR, l'ANCT et le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.

Objectif : donner aux professionnels les outils et moyens de concilier la préservation du patrimoine historique et la végétalisation.



Les études et projets menés par Plante & Cité et ASTREDHOR sont autant d'illustrations sur lesquelles nous appuyer pour promouvoir les solutions techniques et environnementales de la filière. ”

Arnaud Crosnier, vice-président de VALHOR, président de la commission RSE



HEALTHI 2, PAR ASTREDHOR

Répondre aux problématiques sanitaires

Il s'agit du projet de biocontrôle pour lutter contre les thrips dont les premiers résultats scientifiques ont été présentés aux professionnels par webinaire le 20 mai 2025.

Les retours d'une enquête menée auprès des producteurs horticulteurs pendant l'été et l'automne 2024 y ont été exposés. Les professionnels du végétal ont pu échanger avec les experts du projet et découvrir les perspectives d'application en production horticole de la méthode de protection push-pull développée à partir de médiateurs chimiques.



LUTTE CONTRE LES THRIPS

Projet mis en œuvre par ASTREDHOR, en partenariat avec le CTIFL, le laboratoire de recherche AGRIODOR et le laboratoire en sciences économiques de l'Université de Bordeaux, avec le soutien de VALHOR et France Agrimer (CASDAR).

Objectif : mettre en place une méthode de protection contre les thrips efficace et économiquement viable avec le développement de bonnes combinaisons molécule-diffuseur.

DEXINNOV, PAR ASTREDHOR

Accompagner l'innovation

Plusieurs enquêtes ont été menées auprès des consommateurs afin de caractériser le comportement du consommateur urbain face à une innovation horticole.



D'autres études auprès des producteurs et des distributeurs ont permis d'identifier finement les freins et les leviers de chacun des maillons de la chaîne de valeur au développement d'un produit horticole innovant. L'analyse des facteurs de réussite et d'échec des innovations en horticulture a été notamment restituée lors d'une présentation lors du SIVAL, le 14 janvier 2025.

OPTIMISER L'INNOVATION PRODUIT

Projet financé par VALHOR, le CASDAR et l'Agence Nationale de la Recherche.

Objectif : identifier les leviers permettant de mieux adapter les produits aux attentes des consommateurs et aux contraintes des professionnels.



CHARTRE NATIONALE D'ENGAGEMENT SUR L'EAU

Préserver nos entreprises

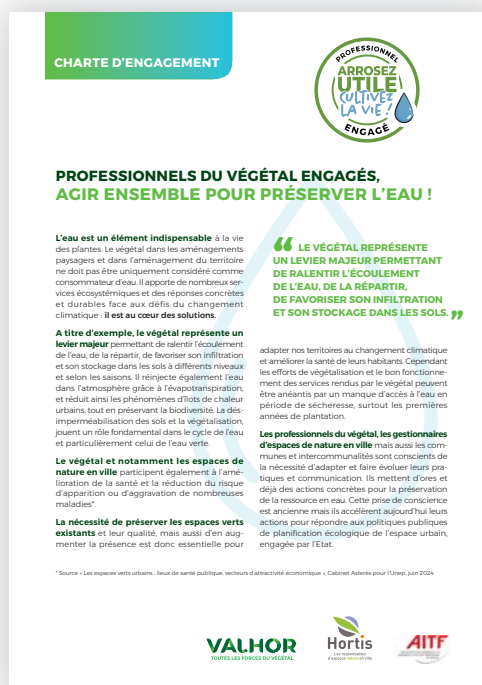
Le collectif interprofessionnel sur l'eau dans les Pyrénées-Orientales a signé, avec le préfet du département, la charte d'engagement « Arrosez utile, cultivez la vie ! » le 23 juillet 2024.

L'exemple des Pyrénées-Orientales se veut le départ d'une mobilisation nationale des professionnels de la filière et des collectivités territoriales. VALHOR a élaboré une charte nationale d'engagement en novembre 2024 en collaboration avec Hortis, les responsables d'espaces de nature en ville et l'AITF (Association des Ingénieurs territoriaux de France). Par ailleurs, elle appuie le déploiement de collectifs sur tout le territoire en leur proposant un soutien financier et des outils de communication institutionnelle.



Nous poursuivons notre engagement sur le dossier « eau » pour faciliter l'accès à la ressource, améliorer sa gestion et démontrer que les solutions de la filière contribuent au cycle de l'eau.

Charles Parvais, entrepreneur du paysage, membre du groupe de travail Eau



DOMAINES D'ENGAGEMENT

- Préservation des entreprises
- Préservation du patrimoine végétal existant
- Implantation de nouvelles zones végétalisées
- Gestion de l'eau optimale (y compris lors de la phase de production des végétaux).

UNE FILIÈRE ENGAGÉE VERS LA DURABILITÉ



CHARTRE D'ENGAGEMENT VALHOR - FABRICANTS DE POTS

Écoconception et recyclabilité des poteries horticoles en plastique



Deux ans après la signature de la Charte d'engagement pour une écoconception des poteries horticoles plastiques favorisant leur recyclage, VALHOR et les huit fabricants de pots signataires ont dressé un bilan positif avec des engagements clés en passe d'être atteints :

- Des poteries plastiques triables et donc recyclables : le noir de carbone a été supprimé de la très grande majorité des pots. Les évolutions sont particulièrement marquées avec des réductions entre 2022 et 2024 de 30% à 100% des pots vendus selon les fabricants et les gammes de produits.

- Suppression du polystyrène (PS) : présent essentiellement dans les gammes de godets et barquettes, le PS est supprimé par les 2/3 des plasturgistes engagés et en passe de l'être pour le 1/3 restant. Les poteries résiduelles en PS représentent moins de 5% des poteries vendues en France en 2024.

- Des poteries horticoles 100% mono-matériau pour faciliter leur recyclage.

- Au moins 75% de matières recyclées dans la composition des poteries horticoles en plastique d'ici 2030 : les 3/4 des fabricants signataires ont déjà atteint l'objectif et plusieurs d'entre eux dépassent parfois 95 % de matières recyclées.



Depuis 2019, VALHOR soutient l'écoconception des produits commercialisés par les entreprises de la filière du végétal et œuvre en faveur d'un recyclage efficace des poteries horticoles. ”

Mikaël Mercier, pilote du groupe de travail Écoconception et recyclage des pots horticoles



DÉMARCHE « PREMIERS PAS » D'ÉCOCONCEPTION SIMPLIFIÉE DES POTS HORTICOLES

Un projet de la filière du végétal soutenue par l'ADEME

Dans le cadre du Plan d'action de VALHOR pour l'écoconception et le recyclage des poteries horticoles, il est prévu d'évaluer les alternatives aux pots en plastique afin de permettre aux professionnels du végétal d'effectuer des choix éclairés.

VALHOR s'est engagée fin 2024 dans une démarche « premiers pas » d'écoconception simplifiée des pots horticoles avec le soutien de l'Agence de la transition écologique (ADEME). Des analyses de cycle de vie (ACV) de différents pots de fleurs pour l'horticulture et pour la pépinière ont commencé. Leurs résultats, leur revue critique et un outil d'aide à la décision pour le choix des pots sont attendus au second semestre 2025. Ces éléments donneront une vision claire des solutions permettant de réduire l'impact environnemental des pratiques ou des produits dans la filière du végétal.

JOURNÉES BONNES PRATIQUES PLANTE BLEUE - MPS

Excellence Végétale et MPS France ont organisé les 25 et 26 septembre 2024 deux journées sur le thème de « La gestion du plastique dans les entreprises : enjeux réglementaires, recyclage et alternatives », à la SICA Kerisnel en Bretagne.



À VOIR OU À REVOIR

- 2 tables rondes organisées par VALHOR le 10 septembre 2024, au Salon du Végétal : « Réduire sa consommation de plastique : atouts et contraintes des poteries zéro-déchet » et « Poteries zéro-déchet : retours d'expérience en production et sur des chantiers d'aménagements paysagers ».
- 3 vidéos grand public sur l'écoconception dans lesquelles VALHOR met en avant des alternatives aux végétaux vendus en pots plastiques : les pots biosourcés, les mottes pressées et les racines nues.



PLAYLIST ÉCOCONCEPTION



RECYCLAGE DES EMBALLAGES MÉNAGERS

Gestion des déchets

VALHOR a négocié avec les trois éco-organismes en charge de la filière REP des emballages ménagers (Citeo, Adelphe et Léko) afin d'obtenir des dispositions particulières pour la filière du végétal concernant les déclarations des fleurs et plantes emballées à destination des consommateurs.

L'Interprofession a convenu avec Léko d'une typologie d'emballages spécifiques à nos métiers, utilisables dès les déclarations 2025. VALHOR et les fédérations professionnelles continuent à travailler et à échanger avec Citeo qui est l'éco-organisme historique et leader (réunissant plus de 90% des parts de marché de cette filière REP) et sa filiale Adelphe avec l'ambition de voir leurs propositions reprises à terme.



COLLECTES VADEHO

Garantir le recyclage des pots professionnels en polypropylène

La SAS VADEHO est née en 2024 de la volonté de la filière du végétal de témoigner d'une gestion responsable et exemplaire de la fin de vie des pots en plastique qui emballent les végétaux vendus pour un usage professionnel, d'une part, et de l'anticipation de la mise en place en 2025 d'une filière REP agréée pour les emballages professionnels, d'autre part.

L'objectif est de disposer d'un système dérogatoire à cette REP agréée, géré par et pour les professionnels, garantissant un recyclage des pots horticoles à moindre coût en s'appuyant sur l'expertise d'A.D.I.VALOR.

La filière volontaire VADEHO-ADIVALOR a démarré au printemps 2024 et 180 tonnes de pots horticoles professionnels usagés ont été collectées au cours de la première campagne.

Cependant, la perspective du nouveau règlement européen sur les emballages (PPWR), applicable en France à partir du 12 août 2026 et pouvant modifier les définitions juridiques à la fois des pots horticoles (emballages ou



non-emballages) et des metteurs sur le marché devant adhérer à un éco-organisme (fabricant de pots ou professionnels du végétal acheteurs et utilisateurs de pots) a conduit VALHOR à suspendre en décembre 2024 les activités de VADEHO, en attendant d'obtenir les clarifications réglementaires nécessaires de la part des pouvoirs publics français.

DES ACTIONS POUR AFFIRMER LES SOLUTIONS DU VÉGÉTAL

FÈVR

4 FÉVRIER 2025

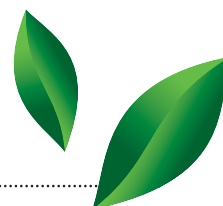
Rencontres Palette végétale urbaine Plantes émergentes pour des paysages en migration PARIS

Mieux comprendre les attentes du marché et anticiper des stratégies de mise en culture des plantes de demain.

Cette journée interprofessionnelle, co-conçue avec Verdir a rassemblé plus de 230 participants : professionnels du végétal, gestionnaires d'espaces verts et de nature, collectivités, enseignants. L'objectif était de s'interroger, avec un plateau d'intervenants internationaux, scientifiques et professionnels, sur l'ensemble des palettes et strates végétales et sur leur complémentarité dans les écosystèmes urbains.



RETROUVEZ
TOUTES LES INTERVENTIONS
DE LA JOURNÉE



24 FÉVRIER 2025

Lancement du site levegetalcestlavie.fr

Sensibiliser le grand public aux bienfaits du végétal et l'accompagner pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.



Ce nouvel espace d'information vise à replacer le végétal au cœur des solutions face aux défis environnementaux et pour l'amélioration de notre qualité de vie.

Nicolas Buchoul, vice-président de VALHOR, président de la commission communication et marketing

FAÇONNER LA NOTORIÉTÉ DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL

VALHOR intercède auprès des pouvoirs publics, défend les intérêts des professionnels du végétal sur tout le territoire, accompagne des initiatives qui valorisent l'activité de la filière, soutient des événements qui développent sa notoriété.

GÉRER LES CRISES

Les produits phytosanitaires dans la filière fleur coupée

Juillet 2023 : Le Fonds d'indemnisation des victimes des pesticides reconnaît le lien entre la leucémie d'Emmy Marivain, décédée à l'âge de 11 ans, et son exposition prénatale due aux activités professionnelles de sa mère, représentante en fleurs pour un grossiste pendant sa grossesse et qui manipulait des fleurs importées.

9 octobre 2024 : L'affaire est médiatisée lors de l'audience demandée par la famille en cour d'appel de Rennes et la manifestation d'un collectif de soutien aux victimes des herbicides.

VALHOR et ses fédérations s'organisent alors pour réagir auprès des professionnels et de la presse. Une note d'information est diffusée pour rappeler que la filière du végétal :

- respecte un cadre législatif et réglementaire strict en matière d'utilisation des produits phytosanitaires,

- promeut les bonnes pratiques pour limiter l'exposition des professionnels et s'engage en matière de traçabilité des fleurs coupées,
- investit dans la recherche et l'innovation pour le développement d'alternatives, et développe des démarches, labels et certifications volontaires.

En décembre 2024, la filière s'engage à lancer une étude technique volontaire, réalisée par un tiers indépendant, visant à évaluer la présence de résidus de certains produits phytosanitaires sur les végétaux commercialisés.

Janvier 2025 : Saisine de l'Anses par les pouvoirs publics *Évaluation de l'exposition des travailleurs aux agents chimiques dangereux dans le secteur des fleurs coupées.*

L'Interprofession maintient ses actions afin de poursuivre les efforts de recherche et d'innovation.



La filière partage la tristesse de la famille Marivain. Il nous incombe de veiller à la préservation de la santé des professionnels. L'étude interprofessionnelle nous permettra de tirer des recommandations et d'éventuelles adaptations d'usages.

Florent Moreau, président de VALHOR

VALHOR organise un voyage de presse début février « A la découverte des fleurs coupées françaises » afin de faire découvrir le savoir-faire et la compétence des professionnels et de rappeler la complémentarité de la fleur française et d'import. 10 journalistes de la presse professionnelle et grand public visitent la SICA Marché aux fleurs de Hyères, deux exploitations horticoles et rencontrent des producteurs de fleurs coupées.

14 février 2025 : L'UFC-Que Choisir publie une étude concernant la présence de produits phytosanitaires sur des bouquets de fleurs coupées et conseille le grand public de privilégier les fleurs biologiques et d'opter pour des fleurs françaises et de saison.

L'Interprofession réagit le même jour dans un communiqué de presse pour affirmer que l'ensemble de la filière française respecte la réglementation en vigueur et fait preuve de transparence. Elle rappelle la nécessité d'attendre les résultats – entre juin 2026 et juin 2027 – de l'évaluation confiée à l'Anses et de l'étude interprofessionnelle pour une approche scientifique de la situation.

DÉVELOPPER L'INFLUENCE DE LA FILIÈRE

Promouvoir les positions de la filière auprès des parties prenantes institutionnelles

Dans un contexte politique et institutionnel national complexe, VALHOR a continué de porter les positions de la filière et de sensibiliser sur ses enjeux, sur des dossiers comme le Projet de loi d'orientation agricole, l'ouverture des commerces le 1^{er} mai, ou encore la reconnaissance du titre d'architecte paysagiste.

Avec l'appui des organisations professionnelles, VALHOR s'implique à tous les niveaux (locaux, nationaux, européens et internationaux) auprès d'un écosystème d'une cinquantaine d'institutions et d'organisations partenaires. Il s'agit de préserver et développer un cadre favorable aux activités et services des entreprises de la filière.

ENCOURAGER LES INITIATIVES RÉGIONALES



Échanger avec les décideurs d'aménagements urbains

Les 8^e Rencontres du paysage urbain de Nouvelle Aquitaine – organisées par l'Unep Nouvelle-Aquitaine, VERDIR Nouvelle-Aquitaine, Hortis et la FFP Nouvelle Aquitaine – ont permis de créer des échanges autour de

la question *Et si le paysage (re)devenait désirable ?* entre acteurs du paysage (professionnels de la filière, concepteurs paysagistes, partenaires et collectivités), le 8 novembre 2024, à Coulonieux-Chamiers (24).

Sensibiliser les enfants aux bienfaits des espaces verts

Le jardin mobile de l'Unep Bourgogne - Franche Comté – en partenariat avec VERDIR Bourgogne - Franche-Comté – s'est installé temporairement dans deux cours d'écoles maternelles et primaires de Dijon au printemps 2025. Des paysagistes adhérents de l'Unep ont ainsi animé 30 ateliers auprès de 794 enfants.

Mettre à l'honneur le métier de paysagiste

L'exposition *Une forêt derrière les pyramides : La Grande Motte, une avant garde paysagère* a dévoilé en quoi la Grande Motte est une référence en matière de prise en compte du climat et de forêt urbaine (Occitanie – septembre 2024 à janvier 2025). Portée par la FFP du Roussillon, cette exposition a reçu le soutien de VERDIR Occitanie et de l'Unep Occitanie.

SOUTENIR LES ACTIONS D'ENVERGURE NATIONALE



Favoriser l'usage du végétal dans les communes

L'Interprofession soutient le label Villes et Villages fleuris du CNVVF et, depuis 2008, décerne le Prix de la diversité végétale à une ville et à un village labellisés 4 fleurs. Calais et Sarreguemines ont été récompensés le 3 décembre 2024 pour la qualité paysagère offerte tout au long de l'année au cadre de vie des habitants grâce à l'utilisation d'une large palette végétale.



Promouvoir le végétal auprès du grand public

VALHOR est partenaire du Prix Saint-Fiacre, le plus ancien prix littéraire dans le domaine du jardin qui récompense les ouvrages abordant les thèmes du jardin, du jardinage ou ceux du monde végétal.

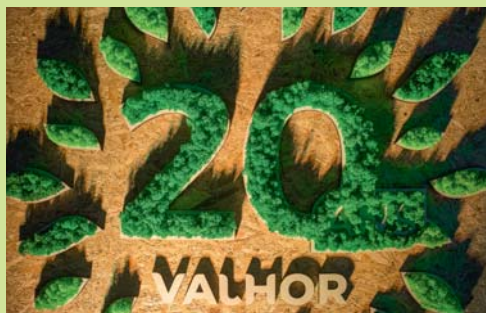
Valoriser le savoir-faire des professionnels

En invitant à découvrir la diversité des parcs et jardins en France et en Europe, les « Rendez-vous aux jardins » du ministère de la Culture permettent de présenter au grand public les compétences des paysagistes concepteurs et des jardiniers paysagistes, ainsi que la palette végétale développée par les horticulteurs et les pépiniéristes.



Faciliter les échanges entre acteurs du végétal

À Jardins, jardin, à Paris, la journée dédiée aux professionnels a été l'occasion de parler des défis et opportunités de la ville verte et d'encourager les prises de contacts et les échanges avec des décideurs publics et privés.



VALHOR A 20 ANS

Le 12 novembre 2004, les présidents des familles professionnelles signaient un premier accord interprofessionnel afin de disposer d'un outil collectif autonome pour le dialogue interprofessionnel et la promotion de la filière. Les professionnels, partenaires et institutionnels invités à l'assemblée générale le 12 novembre 2024 ont découvert les succès et les temps forts de VALHOR avec la projection d'un film et la lecture d'un texte transmis par Hervé Gaymard (ministre de l'Agriculture d'alors). Luc Ferry (ancien ministre et philosophe) et Arnaud Zegierman (sociologue), Catherine Muller et Florent Moreau ont participé à un temps d'échange sur la thématique « Ensemble, cultivons le végétal » qui s'est terminé par un échange avec la salle. Cette journée a aussi marqué le dernier jour au sein de l'Interprofession de Jean-Marc Vasse, délégué général depuis 2004.

Relations presse

1^{er} JUILLET 2024 › 30 JUIN 2025

945

RETOMBÉES
(sujets de
l'Interprofession
avec ou sans citation
« VALHOR »)

240

RETOMBÉES WEB

74

RETOMBÉES TV

403

RETOMBÉES PRINT

228

RETOMBÉES RADIO

L'Interprofession communique largement sur toutes ses actions auprès des médias et plus particulièrement sur le Concours National de Reconnaissance des Végétaux, la Semaine des Fleurs pour les abeilles, les Victoires du

VOYAGE DE PRESSE PROTECTION DE L'EAU À ORLÉANS

Le 11 juin 2025, huit journalistes de la presse régionale, nationale, spécialisée et professionnelle ont découvert des solutions innovantes mises en place par les professionnels : système d'irrigation avec récupération d'eau de pluie, valorisation des eaux usées traitées, désimperméabilisation du sol.

Paysage et le Sapin de Noël. Avec la diffusion de 3 communiqués de presse, l'organisation d'un voyage de presse avec 10 journalistes et la mobilisation de 8 influenceurs, l'opération Sapin de Noël a notamment généré 496 retombées.

PORTER DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX



Faire rayonner les entreprises françaises à l'international

Les Green cities awards 2024, organisés par l'European nurserystock association (ENA), ont été décernés au salon IPM à Essen en janvier 2025. La métropole de Lyon proposée par VALHOR pour représenter la France a décroché la médaille d'or avec ses Jardins de Pré Gaudry, un projet novateur d'aménagement urbain, primé par une Victoire du Paysage en 2024. Les professionnels français sont régulièrement distingués par ce prix avec leurs maîtres d'ouvrage, comme pour les Jardins suspendus de Nantes en 2021 et le Forum de Montreynaud de Saint-Étienne en 2023.



INFORMER LES PROFESSIONNELS ET VALORISER LES ACTIONS DE L'INTERPROFESSION

La présence de l'Interprofession est multiple avec l'utilisation de la marque VALHOR, de la signature Le végétal c'est la vie et de plusieurs actions phares.

LA MARQUE VALHOR

s'adresse particulièrement à tous les professionnels de la filière, ainsi qu'à un large public d'acteurs institutionnels et de journalistes.

FAQ

Les foires aux questions accessibles sur **valhor.fr** répondent aux interrogations des professionnels sur plusieurs sujets d'intérêt : recyclage, réglementation, cotisation.

NEWSLETTERS

Valhor Info : actions interprofessionnelles : projets structurants de la filière, soutien aux travaux de recherche et d'innovation, actions de communication, études en cours.

Valhor en Veille : veille économique, actualité nationale et internationale de la filière du végétal, tendances sociétales et de consommation.

LINKEDIN

Actions menées pour accompagner les professionnels dans leur activité, initiatives des membres et partenaires agissant en faveur du développement de la filière du végétal et actions communes.

FACEBOOK

Informations brèves et concises sur les actualités de la filière.

YOUTUBE

Replays de webinaires, vidéos récapitulatives des événements de la filière et campagnes de communication.

VEILLE INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ

Accompagner les actions de VALHOR en tenant compte de l'environnement dans lequel ces actions s'inscrivent.

- éclairage sur le contexte de la filière et sur les facteurs susceptibles d'influencer son environnement.
- outils à destination des professionnels (appels à projet pour des aides financières, guides entreprise...).
- analyses, avis et conseils d'experts de la filière du végétal en France ou à l'étranger.

CONCOURS NATIONAL DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

Actualité du concours.

Facebook

@ConcoursNational
ReconnaissanceVegetaux

Instagram

@cnrv.france

LES VICTOIRES DU PAYSAGE

Présenter le principe du concours, valoriser les lauréats des précédentes éditions et informer en temps réel sur les étapes du concours à venir en 2026.

www.lesvictoiresdupaysage.com/

LE VÉGÉTAL C'EST LA VIE

Mettre le végétal au cœur du quotidien des Français et leur donner des idées pour profiter des bienfaits des végétaux.

www.levegetalcestlavie

Facebook

Instagram

YouTube @LeVegetalcestlavie

CITÉ VERTE

Promouvoir le végétal auprès des donneurs d'ordre privés et publics.

citeverte.com

la lettre Cité Verte



ESPACE PRO VALHOR

Au service des professionnels du végétal

La plateforme digitale a été repensée pour mieux accompagner les acteurs de la filière dans leur activité.

Présentée lors du Salon du Végétal en septembre 2024, elle met à disposition :

- des contenus adaptés à chaque secteur (production, commerce et distribution, paysage et conception) : études, chiffres clés, guides et supports techniques.
- des ressources pour appuyer la visibilité des entreprises (supports de communication adaptés à certains temps forts ou enjeux sectoriels).
- un annuaire, couplé à une carte interactive, pour mettre en relation professionnels, partenaires et fournisseurs locaux.



DEPUIS SON LANCEMENT

plus de 5 000 professionnels ont créé leur compte. De nouvelles fonctionnalités sont en cours de développement, dont un référentiel des points logistiques et financiers prévu prochainement.



ESPACE PRO VALHOR

DIALOGUER, DÉCIDER, S'ENGAGER COLLECTIVEMENT

VALHOR, L'UNION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

L'Interprofession est constituée des organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticoles, ainsi que du paysage et du jardin.

Les 10 organisations professionnelles, représentées par 20 administrateurs – leur président(e) et un second administrateur – ont défini des objectifs à VALHOR au sein du programme triennal 2024-2027, financé par l'accord interprofessionnel de financement 2024-2027.

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES SONT RÉPARTIES EN 3 COLLÈGES :

COLLÈGE PRODUCTION

Il représente de façon équitable les métiers et entreprises de la production



**Fédération Française
Coopération Fruitière
Légumière Horticole**
Mikaël Mercier
et Sébastien Charron



**Fédération Nationale
des Producteurs
de l'Horticulture
et des Pépinières**
Marie Levaux
et Pascal Renaud



**Union Française
des Semenciers**
Benoit Combes
et Rachel Blumel



**Coordination Rurale
Union Nationale**
Max Bauer
et Pascal Curti

COLLÈGE PAYSAGE

Il représente de façon équitable les métiers et entreprises du paysage et du jardin,
sur les plans de la conception, de la réalisation et de l'entretien



**Union Nationale
des Entreprises du Paysage**
Laurent Bizot
et Vincent Adeline



**Fédération Française
du Paysage**
Henri Bava
et Jean-Marc Bouillon

COLLÈGE COMMERCE

Il représente de façon équitable toutes les formes de commercialisation et de distribution horticoles



**Jardinerie
et Animaleries de France**
Emmanuelle Marvie
et Thomas Le Rudulier



**Fédération Française
des Artisans Fleuristes**
Farell Legendre
et Isabelle Brethomé



**Fédération nationale
des Grossistes
en Fleurs et Plantes**
Jérôme Quaak
et Elodie Baeten



**Association
des libres-services agricoles**
Stéphane Frisson
et Laurent Labattut



De gauche à droite : Élodie Baeten (FGFP), Marie Levaux et Pascal Renaud (VERDIR), Mikael Mercier (Felcoop), Benoit Combes (UFS), Stéphane Frisson (Floralisa), Laurent Bizot (Unep), Florent Moreau (président de VALHOR), Claire Morlet remplacée par Rachel Blumel en avril 2025 (UFS), Emmanuelle Marvie (Jardinerie et Animaleries de France), Jean-Marc Bouillon (FFP), Max Bauer (CRUN), Isabelle Brethomé (FFAF), Jérôme Quaak (FGFP), Farell Legendre (FFAF) et Thomas Le Rudulier (Jardinerie et Animaleries de France).



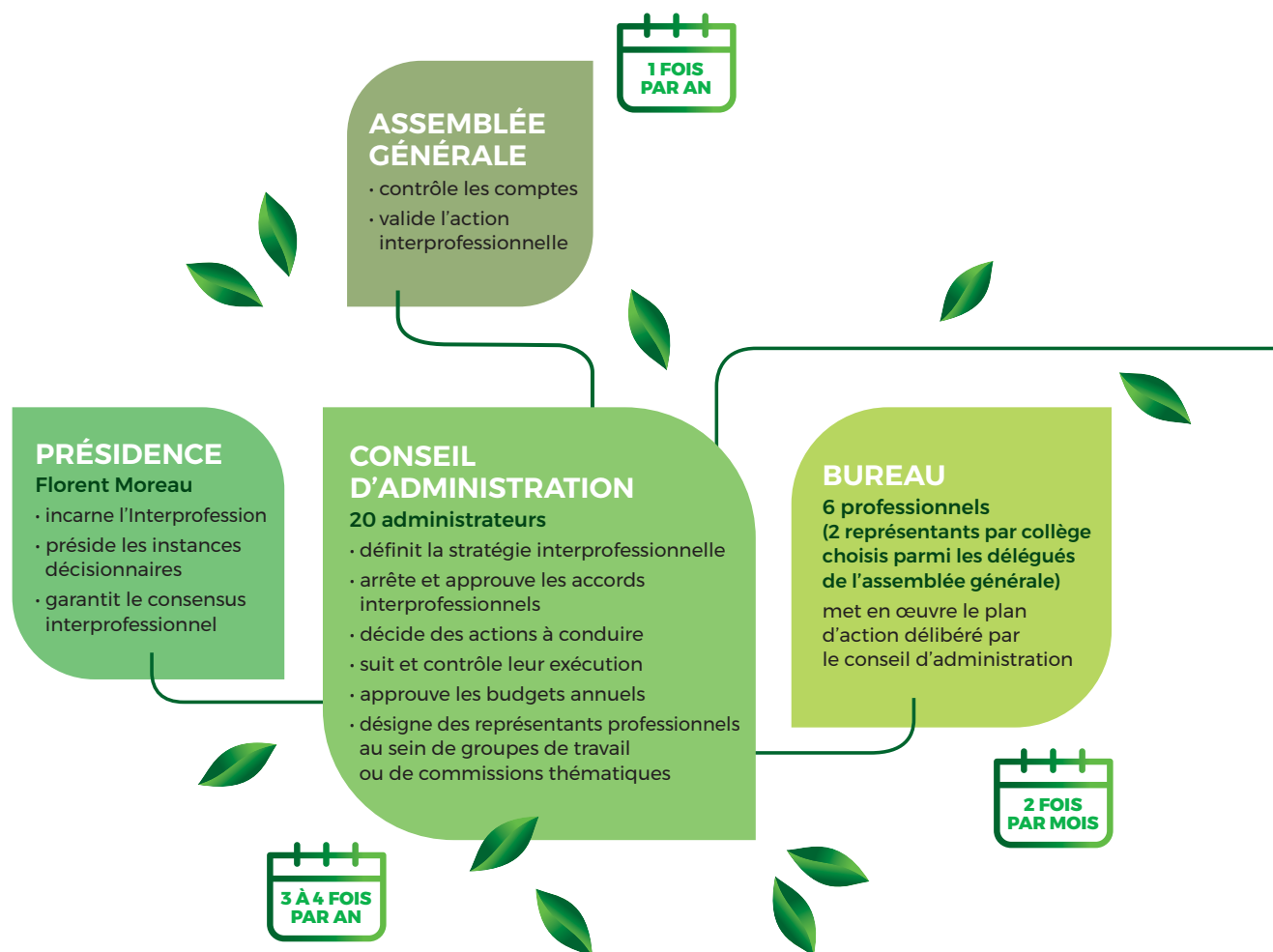
De gauche à droite : Arnaud Crosnier, Dominique Laureau, Florent Moreau, Nicolas Buchoul, Gilles Ravot, Michel Audouy, Yves Moinet.

UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE

Le conseil d'administration, le bureau et l'assemblée générale sont les instances de gouvernance dont dispose VALHOR pour réaliser ses missions, telles qu'elles sont fixées par la loi. Leur composition a été renouvelée à l'assemblée générale du 12 novembre 2024 pour un mandat de trois ans.

Le conseil d'administration décide, tandis que le bureau met en œuvre les actions de chacune des missions déclinant les ambitions du projet stratégique.

L'assemblée générale, avec ses 81 délégués désignés par les 10 organisations professionnelles, assure le contrôle de l'activité et des comptes.



DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS

Le conseil d'administration et le bureau s'appuient sur les réflexions et travaux menés par des professionnels bénévoles engagés au service de l'intérêt collectif de la filière. Selon leur

appétence et sur désignation de la fédération professionnelle dont ils sont membres, ils se regroupent en comités de filière, en commissions thématiques ou en groupes de travail.

5 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Affaires économiques
Yves Moinet
- Communication et Marketing
Nicolas Buchoul
- Transition et RSE
Arnaud Crosnier
- Affaires publiques
Florent Moreau
- Attractivité des métiers
Dominique Laureau

COMITÉ DE FILIÈRE COMMERCIALISATION

Présidé par Mikaël Mercier puis Jean-Marc Riva
regroupe les présidents des fédérations professionnelles des collèges Production et Commercialisation

CONSEIL STRATÉGIQUE DE L'INNOVATION (CSI)

CONSEIL DES SIGNES ET DES CERTIFICATIONS (CSC)

COMITÉ DE FILIÈRE PAYSAGE

Présidé par Jean-Marc Bouillon
regroupe les présidents des fédérations professionnelles des collèges Production et Paysage

18 GROUPES DE TRAVAIL

ont veillé de juillet 2024 à juin 2025 à la bonne réalisation de plus de 70 actions qui constituent le programme d'actions de VALHOR

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Une équipe de **15 collaborateurs permanents**, placée sous la conduite d'un directeur général nommé par le conseil d'administration assure la mise en œuvre et le suivi opérationnel du programme d'actions triennal déclinant le projet stratégique, sous le contrôle du bureau

Ouverts à tous les professionnels désignés par l'organisation professionnelle dont ils sont membres

Les comités de filière

Ces deux comités abordent les enjeux stratégiques propres aux filières production-paysage et production-commercialisation. Leurs travaux s'inscrivent dans le plan stratégique de l'Interprofession et sont traités en groupes de travail spécifiques.

Les commissions thématiques

Les cinq commissions thématiques sont en charge d'initier, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les actions interprofessionnelles déclinant les ambitions du projet stratégique. Elles agissent dans le périmètre qui leur est dévolu et ont une vue transverse des sujets qu'elles traitent. Elles assurent la cohérence et l'effective déclinaison de la stratégie interprofessionnelle au sein de leur périmètre.



Les groupes de travail par action

Propre à un sujet spécifique, le groupe de travail a une vocation très opérationnelle. Il se réunit régulièrement.

Les conseils en charge des partenariats

Le Conseil Stratégique de l'Innovation (CSI) et le Conseil des Signes et des Certifications (CSC) sont en charge d'initier, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les projets et actions menées avec nos partenaires privilégiés – respectivement :

- ASTREDHOR et Plante & Cité pour l'innovation et la recherche ;
- EXCELLENCE VEGETALE pour les actions de valorisation des signes et certifications.

Les conseils ont une vue transverse des sujets qu'ils traitent. Ils assurent la cohérence et l'effective déclinaison de la stratégie interprofessionnelle au sein de leur périmètre.

NOUS REMERCIONS LES PROFESSIONNELS

qui donnent de leur temps et de leur énergie, qui réfléchissent et agissent au service du collectif et de la filière du végétal, avec l'appui de la délégation générale de VALHOR et des permanents des fédérations. Nous remercions tous ceux qui collaborent aux missions de VALHOR et qui pourraient avoir été omis de cette liste.

Bernard Abdilla, Philippe Alary, Bruno Angonin, Michel Audouy, Jean-Marc Auray, Erwan Baron, Véronique Barrault, Claire Alix-Barrault, Max Bauer, Henri Bava, Vincent Bénard, Jean-Michel Bertaux, Anne-Laure Bichet, Laurent Bizot, Xavier Bonnet, Florian Bonnot, Jean-Marc Bouillon, Muriel Bouquin, Luc Bourigault, Maxime Bouteille, Dominique Boutillon, Isabelle Brethomé, Pascal Bricier, Stéphane Broc'h, Fabrice Bru, Nicolas Buchoul, Thierry Cardot, Fabienne Casanabe, Jean-Luc Cassier, Eric Caussat, Eric Chabot, Cédric Chardon, Sébastien Charron, Pierre Chaussard, Cécile Cholat, Séverine Clédât, Maxime Clement, Simon Courbet, Emmanuel Crochet, Arnaud Crosnier, Pascal Curti, Antoine Dagnaud, Christelle David, Roland De Boissieu, Pierre de Prémare, Richard Demange, Stéphane Dhalluin, Cécile Dorlet, Marc-Henri Doyon, Lauriane Ernst, Gilles Espic, Robert Farcy, Alban Favennec, Jean-Laurent Felizia, Olivier Filippi, Carole Fischel, Pascal Flament, Frédéric Foncel, Florence Foucher, Maxime

François, Olivier François, Stéphane Frisson, Franck Furtin, Willy Garçon, Nathalie Gaultier, Christophe Gendron, Olivier Ginoux, Christophe Gonther, Frédéric Guillet, Gaëlle Guillois, Tristan Guirec-Lepoutre, Pierre Haberschill, Jacky Hamon, Dany Hermel, Cécile Hodson, Philippe Hubert, Nicolas Imberti, Morgan Isaac, Alice Jarry, Christophe Jarry, Marie-Hélène Jouannet, Laurent Labattut, Hervé Lançon, Elodie Lannuzel, Dominique Laureau, Xavier Laureau, Michel Le Borgne, Farell Legendre, Caroline Legry, Patrick Lemaire, Nicolas Leroy, Marie Levaux, Frédéric Libourel, Laurent Loiseleur, Marc Long, Marie Maignand, Jean-Christophe Marc, Max Martin, Alain Martineau, Emmanuelle Marvie, Saloua Maslaga, Mikaël Mercier, Pascale Mercier, Gabriel Milochau, Mickaël Moal, Yves Moinet, Jean-Baptiste Mondou, Florent Moreau, Denis Mortal, Marc Mouterde, Catherine Muller, Juliette Ols, Olivier Ottenwaelder, Charles Parvais, Antoine Pechuzal, Claudine Pinel, Marie Pire, Mathilde Pluquet, Martin Pollet, Charline Pritscaloff, Jérôme Quaak, Pierre Quittet, Marie-Laure Rauline, Claude Raux, Gilles Ravot, Pascal Renaud, Jean-Marc Riva, Mikaël Rolly, Maura Rougieux, Fanny Saga, Louis Savatier, Franck Serra, Joseph Slinkman, Yves-Marie Stervinou, Rémi Sublet, Juliette Thieffry, Géraldine Totier, Paul Trouillot, Florence Valcke, Edith Vallet, Jean-Claude Vega, Delphine Vernier, Damien Vivier, Nikola Watte.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A CONSTRUIT SON PROGRAMME D'ACTIONS TRIENNAL AUTOUR DE TROIS AMBITIONS STRATÉGIQUES DÉPLOYÉES SELON 8 ENGAGEMENTS :



ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

UNE FILIÈRE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS,

soucieuse de leur avenir
et de la valeur de leurs métiers

- Attirer de nouveaux talents vers les métiers de la filière
- Contribuer à l'adaptation de l'offre de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des professionnels



TRANSITION ET RSE

UNE FILIÈRE QUI APPORTE DES SOLUTIONS

pour un futur vivable

- Démontrer en quoi la filière du végétal dispose des solutions pertinentes pour répondre aux défis du dérèglement climatique
- Faire de l'environnement un champ créateur de valeur pour les entreprises de la filière
- Apporter des preuves de changement sur la trajectoire de décarbonation de la filière
- Poursuivre nos engagements sur les dossiers à très fort enjeu pour la filière



INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ

UNE FILIÈRE QUI GAGNE EN COMPÉTITIVITÉ

et permet à l'offre des professionnels
de trouver son marché

- Éclairer les enjeux de compétitivité de la filière
- Soutenir l'offre végétale des professionnels et sa mise en marché

LA FORCE D'UNE FILIÈRE ET DE SES ACTIONS COLLECTIVES

L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL ET LE FINANCEMENT DES ACTIONS COLLECTIVES

Le présent rapport d'activité rend compte des actions financées du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025, première année de l'accord interprofessionnel de financement 2024-2027.

Les 10 organisations professionnelles membres de VALHOR ont conclu cet accord le 12 juin 2024 permettant de financer, pour le compte de toutes les entreprises de la filière, un programme d'actions collectives sur la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027.

L'accord a été étendu par un arrêté interministériel du 22 septembre 2024 (JORF 3 novembre 2024), qui en rend les dispositions obligatoires à tous les membres des professions représentées au sein de l'organisation, à savoir : producteurs, artisans, commerçants, entreprises du paysage, paysagistes concepteurs.

Dans le respect de cet accord interprofessionnel étendu, la cotisation VALHOR est rendue obligatoire pour tous les professionnels et entreprises exerçant tout ou partie de leur activité dans les domaines de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage (production, commercialisation, mise en œuvre – même accessoire ou occasionnelle – de végétaux d'ornement).

La réglementation européenne impose un cadre strict à toute interprofession agricole reconnue. Dès lors qu'un accord interprofessionnel de financement est étendu, l'Interprofession agricole en bénéficiant doit poursuivre un certain nombre de missions relevant d'une liste préétablie par la réglementation.

Le 12 juin 2024, en signant l'accord interprofessionnel de financement pour trois ans, les 10 signataires de l'accord ont retenu les missions suivantes qui devront être poursuivies et financées par les cotisations interprofessionnelles collectées :

VALHOR

est reconnue par l'État depuis le 13 août 1998 comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Cette reconnaissance est prévue par le Code rural et de la pêche maritime (articles L.632-2 et suivants) et depuis 2013, par le règlement communautaire n°1308/2013 portant organisation commune des marchés (OCM unique).

- **Maintenir et développer l'attractivité** et le potentiel économique de la filière et la compétitivité de ses entreprises dans le respect et la protection de l'environnement. ·

- **Favoriser l'innovation** et les programmes de recherche appliquée, d'expérimentation et de développement en vue, dans l'intérêt de la filière et des consommateurs, d'améliorer la qualité des produits et des services associés, notamment en termes de protection de l'environnement et d'adaptation au dérèglement climatique, de développer de nouvelles utilisations des produits et des sous-produits.

- **Favoriser la connaissance de la production** et du marché ainsi que l'adaptation de l'offre et de la demande.

- **Promouvoir et développer la mise en valeur de la production**, notamment par :

- l'information et la promotion relatives à la filière, aux métiers et aux produits sur les marchés intérieur et extérieurs.

- le partage des savoir-faire, le transfert des connaissances et l'acquisition des compétences.

- **Définir des règles de production**, de qualité minimale ou de commercialisation pouvant être assorties de signes interprofessionnels de qualité ou d'origine.

- **Faciliter les démarches contractuelles** au sein de la filière, y compris par l'élaboration de contrats-types compatibles avec la réglementation européenne, ainsi que les relations interprofessionnelles.



COLLECTE DES COTISATIONS

JE COTISE À VALHOR POURQUOI ?

Je produis, commercialise ou assure des prestations mettant en œuvre des végétaux d'ornement... alors je cotise à VALHOR.

J'adhère à une organisation professionnelle. Suis-je exonéré.e de la cotisation VALHOR ?

NON

Si j'adhère à une organisation professionnelle adhérente à VALHOR, je bénéficie de ses propres services. Elle ne reverse pas ma cotisation à VALHOR.

Les supermarchés, les magasins de décoration et de bricolage cotisent-ils à VALHOR ?

OUI

Toute enseigne de la grande distribution qui vend des végétaux d'ornement, même si ce n'est pas son activité principale, s'acquitte de la cotisation VALHOR.

QUESTIONS D'ÉGALITÉ

Je n'ai pas de point de vente. Dois-je payer la cotisation VALHOR ?

OUI

Tout site internet spécialisé ou non, plateforme de vente en ligne, chaîne de transmission florale, entreprise de décoration florale sans surface de vente physique vendant des végétaux d'ornement, cotise à VALHOR.

Je ne vends pas toute l'année des végétaux. Ma cotisation est-elle fixée en fonction de ma période d'activité ?

NON

Même si je vends des végétaux de façon occasionnelle, je verse une cotisation annuelle calculée en fonction de la surface de mon établissement si j'en ai un ou de mon chiffre d'affaires si je vends en ligne ou suis intermédiaire de commerce.

Deux organismes sont chargés par VALHOR d'effectuer la collecte de la cotisation :

- La MSA pour les professionnels relevant des collèges Production et Paysage
- Intrum Corporate pour les professionnels relevant du collège Commercialisation, ainsi que pour les paysagistes-concepteurs et certains établissements des collèges Production et Paysage ne pouvant être appelés pour des raisons techniques par la MSA.

Pour les professionnels relevant du collège Commerce et pour les paysagistes concepteurs : l'appel à cotisation a été envoyé en janvier 2025, accompagné d'un flyer qui explique le rôle et les missions de VALHOR en mettant en avant des exemples d'actions concrètes et utiles aux professionnels et répondant aux idées préconçues.

Concernant les professionnels dépendant de la MSA et effectuant une déclaration sociale nominative (DSN) : l'envoi de l'appel à cotisation a été réalisé en avril 2025, accompagné du flyer explicatif, ajusté aux questions et actions des collèges concernés.

Pour les professionnels relevant de la MSA, mais non rattachés à la DSN : la procédure d'appel de cotisation reste la même que les années précédentes.

Ainsi, la cotisation VALHOR est inscrite dans l'émission annuelle produite par la MSA. Les professionnels sont invités à créer leur compte dans l'espace pro afin de profiter de services mis à leur disposition.

Dans tous les cas et pour tous les collèges, Intrum Corporate reste disponible via son standard téléphonique ou par messagerie pour répondre à toutes les questions et tous les besoins des cotisants.

RECOUVREMENT

Concernant le recouvrement par voie judiciaire, la législation impose de procéder à une tentative de médiation ou de recherche de solution amiable préalablement à toute poursuite devant les tribunaux. VALHOR a chargé les avocats du réseau Intrum Corporate de la représenter lors des recherches de conciliation. Une grande majorité des dossiers en recouvrement se règle à l'amiable entre VALHOR et le professionnel concerné. En cas de poursuite judiciaire, il est nécessaire de rappeler que plus de 98% des jugements ont été favorables à VALHOR, les autres cas étant encore pendants devant les tribunaux.



EN SAVOIR PLUS
SUR LA COTISATION

BUDGET D'INTERVENTION 2024-2025



TOTAL RECETTES 7 545 K€

dont cotisation
volontaire obligatoire **7 276 K€**

TOTAL DÉPENSES 7 263 K€

dont



**ATTRACTIVITÉ
DES MÉTIERS 1 763 K€**



**INTELLIGENCE
ÉCONOMIQUE
ET COMPÉTITIVITÉ 2 981 K€**



TRANSITION ET RSE 2 518 K€

RÉSULTAT 282 K€

dont réaffecté
au Projet Associatif **212 K€**

dont réaffecté
aux réserves **70 K€**

MERCI À NOS PARTENAIRES

LES RELATIONS AVEC L'ÉTAT



Soutenu par



MINISTÈRE DE TUTELLE

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté
alimentaire

Ministère de l'Économie,
des Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique
Ministère du Travail, de la Santé,
de la Solidarité et des Familles
Ministère de la Culture

Ministère de la Transition
écologique, de la Biodiversité,
de la Forêt, de la Mer
et de la Pêche
Ministère de l'Aménagement
du territoire
et de la Décentralisation

ILS NOUS SOUTIENNENT



NOUS COLLABORONS ENSEMBLE

LES TERRITOIRES



LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES



VALHOR SOUTIENT



VALHOR, octobre 2025

Rédaction : VALHOR avec Fabienne Jarry Astès - Mise en page : Marianne Séguin & Cie - Impression : SharePrint

Crédits photos : VALHOR, Alexandre Bourgois, ASTREDHOR, Coordination Rurale, Excellence Végétale, FFAF, FFP, Felcoop, FGFP, Floralisa, Jardineries et Animaleries de France, SEMAE - B. Daynes, Sensation !, Société Nationale des Meilleurs ouvriers de France, Unep - les entreprises du paysage, UFS, VERDIR.

Connectons-nous sur **valhor.fr**



VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

1 Villa Cœur de Vey
75014 Paris
Tél. : (33) 1 53 91 09 09